



À quoi sert-il ?

Le Conseil des jeunes de Vincennes (CJV) propose et participe à la réalisation de projets citoyens. En tant que membre, vous êtes également sollicités par les élus du Conseil Municipal afin d'émettre un avis sur les politiques publiques concernant les jeunes à Vincennes.

Quel est son fonctionnement?

Le CJV est composé de membres permanents âgés de 15 à 20 ans, scolarisés ou résidant à Vincennes. C'est un engagement d'un an renouvelable. Le CJV se réunit en semaine ou le week-end au Carré. Tu construiras des projets à destinations des jeunes et tu participeras à différents évènements forts de la Ville.



Comment devenir un conseiller des jeunes de Vincennes

Contacte par téléphone ou viens directement au Carré pour t'inscrire. Si tu souhaites rencontrer d'autres jeunes déjà présents au CJV et en savoir plus, tu peux venir aux portes ouvertes prévues le 27 septembre au Carré (15h-18h)

Quelques réalisations du cjv

- Organisation de l'évènement Place aux jeunes qui a lieu lors d'un après-midi festif.
- Tremplin des jeunes talents, soirée permettant l'éclosion de talents artistiques vincennois.
- Organisation d'actions santé au sein des lycées.
- Échange culturel avec les Jeunes conseillés municipaux des villes jumelées à Vincennes.
- Création du Pass'sport qui permet aux Vincennois de 11 à 20 ans de faire du sport en libre accès 2 dimanches par mois.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

1 rue de l'Égalité 01 71 33 64 40 lecarre@vincennes.fr





